

**F.A.N-B. N° 16**  
**SUSPENSION DE GARANTIES POUR REMISAGE**

ASSUREUR :	Avenant à la police n° :
ASSURÉ :	Prise d'effet : _____ à: AM <input type="checkbox"/> PM <input type="checkbox"/> AAAA MM JJ heure locale

L'Assuré déclare que le véhicule désigné sera retiré de la circulation et remis à la date mentionnée ci-haut, et demande la résiliation des garanties ci-dessous, à partir de ladite date.

GARANTIES				
<b>CHAPITRE A</b>	<b>Responsabilité Civile</b>		} En ce qui concerne uniquement l'utilisation ou la conduite de l'«automobile désignée», de l'«automobile nouvellement acquise» et de l'«automobile de remplacement», définies par la police.	
<b>CHAPITRE A.1</b>	<b>Indemnisation directe en cas de dommages matériels</b>			
<b>CHAPITRE B</b>	<b>Indemnités d'accident</b>			
<b>CHAPITRE D</b>	<b>Couverture d'automobiles non assurées</b>			
<b>CHAPITRE C</b>	<b>Dommages causés à l'automobile assurée</b>	<b>Divisions</b>	<b>Seulement en ce qui concerne la collision ou le versement.</b>	
		<b>1</b>		<b>Tous Risques</b>
		<b>2</b>		<b>Collision ou versement</b>

Il est précisé :

a) Qu'en cas de remise en vigueur de l'assurance résiliée, l'Assuré aura droit à une ristourne pour la durée de la résiliation, sur la base du tableau suivant :

Durée de la résiliation	Pourcentage de la prime annuelle	Durée de la résiliation	Pourcentage de la prime annuelle
Moins de 2 mois .....	Néant	De 4 à 4½ mois .....	30%
De 2 à 2½ mois .....	15%	De 4½ à 5 mois .....	34%
De 2½ à 3 mois .....	19%	De 5 à 5½ mois .....	38%
De 3 à 3½ mois .....	22%	De 5½ à 6 mois .....	41%
De 3½ à 4 mois .....	26%	6 mois ou plus .....	45%

- b) Qu'à défaut de remise en vigueur (ou en cas de remise en vigueur suivie d'une résiliation totale demandée par l'Assuré), l'Assureur versera à l'Assuré, à la demande de ce dernier, une ristourne calculée selon la table "courte durée".
- c) Qu'aucune ristourne n'est exigible pour les résiliations de moins de 60 jours consécutifs.

Si le contrat désigne plus d'un véhicule, le présent avenant ne produit ses effets qu'en ce qui concerne celui qui, au tableau de désignation, porte le n° d'ordre .....

L'Assureur se déclare d'accord sur la suspension et les modalités de ristourne ci-dessus.  
 Toutes les autres conditions du contrat demeurent inchangées.

Date: _____ AAAA MM JJ	_____ Signature de l'Assuré
---------------------------	--------------------------------